

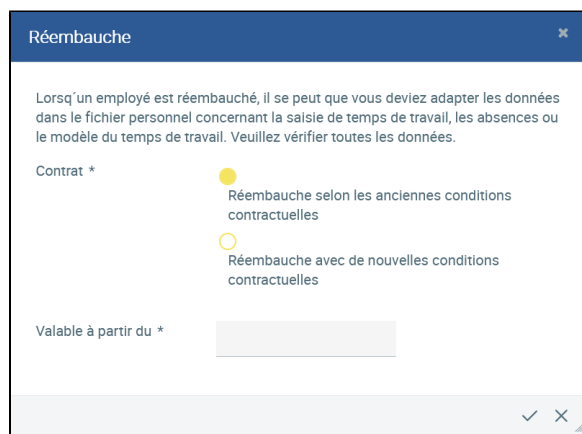
# Réembauche d'un ancien employé

Si vous souhaitez réembaucher un ancien employé, vous pouvez le faire via le fichier des Anciens.

Veuillez ouvrir le fichier de l'ancien employé à réembaucher, cliquez sur  et choisissez dans la boîte de dialogue suivante si l'ancien employé doit conserver les anciennes données du contrat ou commencer avec les nouvelles données du contrat.

La date définie dans le champ *valable à partir du* correspond à la date de réembauche de l'ancien employé.

Ce paramètre est utile, par exemple, pour les travailleurs saisonniers qui sont réemployés dans les mêmes conditions qu'auparavant.



The dialog box titled 'Réembauche' contains the following text: 'Lorsq'un employé est réembauché, il se peut que vous deviez adapter les données dans le fichier personnel concernant la saisie de temps de travail, les absences ou le modèle du temps de travail. Veuillez vérifier toutes les données.' Below this, the 'Contrat \*' section has two radio buttons. The first, 'Réembauche selon les anciennes conditions contractuelles', is selected (yellow dot). The second, 'Réembauche avec de nouvelles conditions contractuelles', is unselected (white dot). At the bottom, the 'Valable à partir du \*' field is empty. The dialog has a blue header bar and a grey footer bar with check and close icons.

*Réembauche selon les anciennes conditions contractuelles*

L'employé commence avec le modèle de temps de travail préalablement fixé, le congé de base, l'entreprise, le type de contrat, le service et le supérieur hiérarchique. La date de début du contrat est remplacée par la date sélectionnée sous **Valable à partir du**.

Ce paramètre est utile, par exemple, pour des anciens salariés qui, après plusieurs années, sont réembauchés dans un nouveau service ou avec moins d'heures (contrat à temps partiel).



The dialog box titled 'Réembauche' contains the same introductory text as the first screenshot. In the 'Contrat \*' section, the second radio button, 'Réembauche avec de nouvelles conditions contractuelles', is now selected (yellow dot). The 'Entreprise \*' section now features a dropdown menu with the text 'DSSAT, Danielle Software. Austria' and a downward arrow. The 'Valable à partir du \*' field now contains the date '9 Sep 2021'. The dialog has a blue header bar and a grey footer bar with check and close icons.

*Réembauche avec de nouvelles conditions contractuelles*

Lors du réembauche avec de nouvelles conditions contractuelles, la société peut désormais être sélectionnée si un changement est nécessaire. Le type de contrat, le congé de base et la durée hebdomadaire de travail ainsi que le modèle de temps de travail restent vides et doivent être saisis à nouveau.

## Réembauche avec de nouvelles conditions contractuelles

---

Dans les deux cas, un nouveau contrat est ajouté au(x) contrat(s) existant(s) afin qu'il soit clair que l'employé conclut un nouveau contrat avec l'entreprise. Cela peut être vérifié dans le fichier des employés sous la rubrique **Contrat**.